



Tunisie: faire venir ma nièce

Par **lala91**, le 11/09/2011 à 13:40

Bonjour,

Je souhaite faire venir ma nièce de 5ans ici en France afin qu'elle fasse ses études et qu'elle habite avec moi et ma fille de 17 ans. Elle vit en Tunisie, elle est de nationalité tunisienne, suite aux révolutions tunisiennes et les problèmes en Tunisie, ses parents ont un revenu faible et pense à l'avenir de leur fille et pense me l'envoyer ici pour sa sécurité et son avenir. Je touche une pension alimentaire , et le RSA pensez-vous que je peux quand même amener ma petite nièce en France ? Et, si oui comment ? Merci d'avance

Par **mimi493**, le 11/09/2011 à 13:42

non. Une nièce n'est pas concernée par le regroupement familial et même si elle l'était, vous devriez gagner au moins le SMIC sans les prestations sociales.

Par **lala91**, le 11/09/2011 à 13:44

merci, et donc qu'elle est la solution pour la faire venir , pour la laisser étudier et vivre ici ? Si il y'en a une

Par **mimi493**, le 11/09/2011 à 14:45

A part tuer les parents, je ne vois pas.